



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Authier, tenue le 2 décembre 2025 à la salle du conseil à 19h30, à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers suivants : mesdames Nathalie Gaudette, Angèle Auger, Louise Gaudet, Véronique Hince et, messieurs Ghislain Désaulniers et François Deschênes, tous formant quorum, sous la présidence de madame la mairesse, Cindy Demers.

Madame Angèle Auger, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le « **Règlement 2026-01 concernant l'imposition du taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2026** » ;
- Dépose le projet de règlement intitulé « **Règlement 2026-01 concernant l'imposition du taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2026** ».

Madame Véronique Hince, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le « **Règlement 2026-02 concernant le traitement des élus municipaux** » ;
- Dépose le projet de règlement intitulé « **Règlement 2026-02 concernant le traitement des élus** ».

Ces règlements seront adoptés le 13 janvier 2026.

Les projets de règlement ci-haut mentionnés sont disponibles pour consultation au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier, au 597, avenue Principale, et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal. Également sur le site de la municipalité via la MRC ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

Donné à Authier, ce 3 décembre 2025

Élise Gagnon
Greffière-trésorière-adjointe

Municipalité d'Authier

597, avenue Principale, Authier (Québec) J0Z 1C0 Téléphone : 819-782-3093 Télécopieur : 819-782-3203
Courriel : direction@municipaliteauthier.ca Site internet : www.authier.ao.ca